

BUREAU D'ENREGISTREMENT DES ADOPTIONS DEMANDE D'INFORMATION

| INFORMATION PERSONNELLE | | |
|-------------------------|----------------------|--------------------|
| Prénom | Second prénom | Nom de famille |
| Adresse | | Ville |
| Province/Territoire | Code postal | Nom de jeune fille |
| Téléphone au domicile | Téléphone au travail | Date de naissance |

| |
|----------------|
| Je suis |
|----------------|

1. une **personne adoptée** qui aimerait en savoir davantage à propos de :
- ma mère biologique
 mon père biologique
 mes frères et soeurs biologiques adultes du côté de ma mère
 mes frères et soeurs biologiques adultes du côté de mon père

2. un **parent adoptif/tuteur** OU
- un **ancien parent adoptif/tuteur** et j'aimerais en savoir davantage sur mon enfant :
- mère biologique
 père biologique
 ses frères et soeurs biologiques adultes du côté de sa mère
 ses frères et soeurs biologiques adultes du côté de son père

3. un **parent biologique** et j'aimerais en savoir davantage sur :
- l'enfant
 la famille adoptive
- le nom de l'enfant à la naissance était : _____
- le nom de l'enfant après adoption est : _____

4. un **parent de l'enfant** qui s'appelle _____ et je suis _____ et j'aimerais avoir de l'information sur : _____

(expliquer le genre d'information que vous cherchez; inclure les noms. joindre une feuille au besoin)

(pièce jointe au tableau D)

INFORMATION SUR LE BUREAU D'ENREGISTREMENT DES ADOPTIONS

Le bureau d'enregistrement des adoptions, administré par le ministère de la Santé et des Services sociaux, aide les personnes à trouver de l'information sur leur adoption. Le bureau peut également faciliter une réunion quand les deux parties ont accepté d'entrer en contact. Il n'y a pas de frais pour les services du bureau.

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE :

1. Remplir le formulaire ci-joint.
2. Signer et dater la demande et demander à quelqu'un de signer comme témoin.
3. Faire une photocopie de deux pièces d'identification et joindre à la demande (certificat de naissance, permis de conduire, etc.).
4. **Faire parvenir la demande à l'adresse sur le formulaire.**

À QUELLE INFORMATION AI-JE DROIT?

Un adulte adopté :

- à de l'information sans identification sur votre famille biologique
- une copie de votre ordonnance d'adoption

Vous pouvez vous inscrire pour un contact volontaire avec des membres de votre famille biologique.

RÉUNIONS

Le bureau peut arranger une réunion en partageant l'information de base avec chaque partie. Si les deux parties sont d'accord pour partager l'information sur l'identification, cela se fera. Le personnel du bureau peut suggérer et fournir du counselling aux parties en cause avant et/ou suite à la réunion.

Pour pouvoir conserver nos dossiers à jour, nous vous demandons de nous prévenir de tous changements (de nom, d'adresse, de numéro de téléphone). Si vous changez d'avis à propos de la réunion, veuillez prévenir le bureau par écrit.